uvsq.fr

UVSQ

Offre de formation

UVSQ université PARIS-SACLAY

DU SÉCURITÉ ET VIE URBAINE OPTION COORDONNATEUR PRÉVENTION SÉCURITÉ - NON OUVERT EN 2026

DOMAINE(S) :
DROIT - ECONOMIE - GESTION

DISCIPLINE(S)	Science Politique
DURÉE DES ÉTUDES	1 semestre
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et science politique
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

Cette formation ne sera pas ouverte en 2026

La sécurité urbaine est un domaine en constante mutation en raison de l'évolution des problématiques de délinquance et de sécurité et des changements de politiques publiques qui en découlent. Les professionnels doivent s'y adapter et c'est ainsi que, au cours des trente dernières années, de nouveaux métiers sont apparus et que des professionnels, jusqu'alors éloignés de ce domaine d'intervention, ont intégré les enjeux de sécurité dans leurs activités.
La vocation du Diplôme universitaire "Sécurité et vie urbaine", créé en 2012, est de participer au développement d'une filière prévention-sécurité et ainsi à l'émergence d'une culture partagée de la sécurité urbaine entre des professionnels issus de domaines d'intervention variés.

Ce diplôme s'adresse prioritairement à des professionnels en fonction qui cherchent à acquérir un haut niveau d'expertise en matière de politiques de sécurité et prévention de la délinquance. Il offre des perspectives de reconnaissance des acquis professionnels et d'évolution de carrière.

Ce diplôme s'appuie sur des enseignements délivrés par des professionnels, spécialistes des questions de sécurité, réunis par le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) et par des chercheurs appartenant au Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions

Pénales (CESDIP). Il est composé de sept modules de deux journées qui permettent d'aborder les évolutions et enjeux actuels de la sécurité urbaine ainsi que ses principaux acteurs. Les enseignements intègrent par ailleurs une perspective européenne.

Créé en 1992, le FFSU est une association regroupant une centaine de collectivités locales, représentatives des diversités géographiques, urbaines et politiques en France. Il a pour objectif de renforcer les politiques locales de sécurité urbaine respectant un équilibre entre prévention, répression et solidarité, et de promouvoir le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques au niveau national et européen.

Fort d'une trentaine de chercheurs, le CESDIP est actuellement l'un des plus gros laboratoires européens sur la question de la déviance, des violences et de la criminalité.

Compétences développées

Cette formation vous permettra :

- » De renforcer vos connaissances théoriques sur la sécurité urbaine et de bénéficier des expériences professionnelles des intervenants ainsi que des autres étudiants
- » De rencontrer des professionnels de la sécurité urbaine issus d'horizons variés et de renforcer votre réseau
- » De bénéficier d'un accompagnement méthodologique pour la réalisation d'une note professionnelle adaptée à votre activité et à vos besoins
- » De valoriser vos acquis professionnels et de bénéficier de la reconnaissance d'un diplôme
- » D'appréhender les fondamentaux et renforcer les compétences des coordonnateurs et coordinatrices prévention-sécurité

Partenaires

Forum français pour la sécurité urbaine

Conditions d'admission

Les étapes pour intégrer le DU sont :

1- Vous devez remplir le dossier de candidature téléchargeable sur cette fiche.
Pour remplir le dossier, vous devez être titulaire d'un niveau bac + 3. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez faire une demande d'accès dérogatoire aux conditions d'admission en formation en joignant le dossier VAPP (validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels) à votre dossier de candidature.

2- Examen de votre dossier par un jury composé d'un représentant de l'UVSQ et d'un représentant du FFSU

3- Si votre dossier est sélectionné, vous recevrez une convocation pour un entretien oral avec le jury (visio-conférence)

4- Décision d'admission par le jury au regard du dossier écrit et de l'entretien oral

Formation(s) requise(s)

Vous devez être titulaire d'un Bac +3 ou faire une demande d'accès dérogatoire en remplissant un dossier de demande de VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) ci-dessous.

Inscription en formation continue

La formation n'ouvrira pas en 2025-2026. Elle est reportée à l'année universitaire 2026-2027.

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission :**

Téléchargez et complétez le dossier VAPP (le dossier sera mis en ligne à la réouverture des candidatures)

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature (le dossier sera mis en ligne à la réouverture des candidatures) et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarifs 2023 :
 - Tarif formation financée : 4 200 €
 - Tarif formation non financée : 3 500 €

- Financements

Contenu de la formation

L’ensemble de la formation est divisé en 7 modules de deux journées (12h/module).

Module 1 : La ville et la sécurité - état des lieux et évolutions

- Présentation du diplôme et des étudiants & méthodologie de la note professionnelle
- Les enjeux de sécurité urbaine émergents
- Rôle des collectivités territoriales et politiques locales de sécurité urbaine en France
- Panorama des acteurs de la sécurité locale et enjeux d’animation

Module 2 : Comprendre les dynamiques des villes et de la jeunesse

- Les dynamiques des villes contemporaines
- La jeunesse dans la ville
- La prévention des conduites à risques des jeunes

Module 3 : La sécurité des villes : la comprendre et l’évaluer pour piloter sa stratégie locale

- Connaître l’évolution de la délinquance, mesurer la victimisation et le sentiment d’insécurité
- L’évaluation des politiques de prévention
- *Cours de méthodologie de la note professionnelle*
- Les diagnostics locaux de sécurité et l’élaboration d’une stratégie locale de prévention de la délinquance
- Elaborer, piloter et évaluer la stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance

Module 4 : La sécurité et espace public

- Espaces publics : de la prévention situationnelle à la prévention urbaine
- Qualité de l’espace public et sécurité
- Les bailleurs sociaux : acteur de la tranquillité résidentielle et contributeurs à la tranquillité publique
- Médiation sociale : contribution à la sécurité, enjeux de partenariats

Module 5 : Polices et villes

- Police, partenariats et territoire
- Les relations entre la police et la population
- Cours de méthodologie de la note professionnelle
- Les évolutions des polices municipales
- La diversification des formes de polices

Module 6 : Justice et villes

- La ville et la prison
- La justice des mineurs en France
- Les évolutions de la justice et le partenariat local
- Service pénitentiaire d’insertion et de probation : enjeux et partenariats

Module 7 : Des défis pour la sécurité locale

- Rôle et impact des nouvelles technologies pour la sécurité
- Sécurité et vie nocturne
- Les violences faites aux femmes et la sécurité urbaine : rôle et outils des acteurs locaux
- Drogues et Sécurité : réduction des risques : réduction des risques, prévention et lutte contre les trafics

Module 8 (optionnel, à distance) : Coordonnateur prévention-sécurité

- Gestion de projet prévention-sécurité
- Le binôme élu-technicien et la communication
- Collaborer au sein de la municipalité en matière de sécurité
- Coordonner et animer les instances de travail du CLSPD

Contrôle de connaissances

Il est nécessaire d'obtenir une note minimale de 10/20 pour valider le diplôme.
La note se décompose de la façon suivante :

- Rédaction d'une note professionnelle soutenue devant un jury (70%)
- Un oral transversal portant sur les enseignements délivrés (30%)
- Bonus/malus pour assiduité et la participation aux cours

Poursuites d'études à l'UVSQ

Le DU permet de développer et consolider les compétences des publics suivants :

- Coordonnateurs de conseils locaux de sécurité et prévention de la délinquance et chargés de mission prévention-sécurité des collectivités territoriales,
- Encadrants d'équipes de médiateurs ou correspondants de nuit,
- Élus chargés des questions de sécurité et prévention,
- Métiers de la ville et des stratégies de développement (politique de la ville, réussite éducative, renouvellement urbain...),
- Chefs et directeurs de police municipale,
- Responsable de services de sécurité au sein de grandes entreprises,
- Acteurs de l'habitat et des transports en prise avec les enjeux de sécurité urbaine,
- Métiers de la sécurité privée et de la surveillance,
- Agents de la fonction publique d'Etat (Police nationale ou Gendarmerie, Justice, Préfet.e à l'égalité des chances, etc.)

L'obtention de ce diplôme valide un niveau master 1 et ouvre la possibilité d'intégrer un master 2 (voir notamment le master Politiques de prévention et sécurité).

Adresses et coordonnées

Directeur du diplôme
Jacques De Maillard
Professeur de science politique
jacques.de-maillard@uvsq.fr

Coordination FFSU
Vanina PORRUNCINI-HALLAB
Responsable pôle formation FFSU
hallab@urbansecurity.org

Reprise d'études
Françoise Jenssonnie
Assistante de Formation Continue - UFR de Droit et Science Politique
Tél. : 01 39 25 53 29
francoise.jenssonnie@uvsq.fr